

| |
|--|
| Commission Foot Diversifié Réunion du 11 Septembre 2018 – Marquise, siège du District – 18H30 |
|--|

Sous la Présidence de M. Nicolas Sauvage.

Membres présents : Mme Bernadette Gosset, MM. Marc Coelembier, Xavier Dewaele et Franck Poret

Assiste : M. Gérard SERGENT, CTD

Membres excusés : Sylvain LEMAITRE et Éric VERCOUTRE.

1. Challenge Futsal

Après validation par le Comité Directeur de la formule proposée pour le Challenge, la Commission planche sur le cahier des charges pour le site d'accueil et sur la dotation. Un appel à candidature paraîtra prochainement et des devis seront demandés pour la commande d'une dotation intéressante.

2. Pratiques Futsal Jeunes

Pour favoriser le développement à long terme du futsal, la Commission souhaiterait le retour des plateaux « Anim' Futsal » et « Anim' Synthé » dans le football d'Animation. Ces formules avaient l'avantage de diversifier la pratique des jeunes des écoles de foot, de leur faire découvrir une autre forme de football, utiles à l'épanouissement du footballeur et du futsaleur et de fidéliser les enfants pendant la trêve hivernale.

L'institution de cette trêve hivernale devrait permettre de libérer des créneaux pour le retour de ces plateaux. Des contacts seront pris avec la Commission des Jeunes pour réfléchir à l'opportunité.

Chez les U15 et U18, peu d'engagés à ce jour pour la compétition. Une relance sera faite sur le site du District pour recenser les équipes intéressées afin d'établir les formules en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

3. Championnat Futsal Séniors

La Commission a reçu la demande de Guînes Cornailles de désengager son équipe de District 1 pour ne maintenir que son équipe en District 2. Malheureusement, les calendriers étant parus, il n'est plus possible d'accéder à cette demande. La Commission propose donc le forfait général de l'équipe 2 en District 2 et le maintien de l'équipe 1 en District 1.

Ce forfait général entraîne donc la réduction du nombre d'équipes « actives » en District 2. La Commission est parfaitement consciente des difficultés pour fidéliser les joueurs avec un calendrier à trous. L'étude des textes ne permet malheureusement pas de modifier la formule de ce niveau de Championnat et contraint de maintenir le championnat tel que paru précédemment.

La Commission étudiera l'opportunité et la possibilité, dans le respect des différents textes fédéraux, régionaux et départementaux, de modifier le règlement afin d'avoir plus de latitude dans la gestion du plus bas niveau du Championnat de District.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion :

- Mardi 30 octobre 18H30

Fin de réunion : 20H30

Le Secrétaire de la Commission, Marc COELEMBIER

Le Président de la Commission, Nicolas SAUVAGE